

# CONSEILS D'HYGIÈNE POUR LA REPRISE DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT DE LA DANSE POST CONFINEMENT COVID-19

## À PARTIR DU 11 MAI, EN EXTÉRIEUR ET UNIQUEMENT POUR LA PRATIQUE DE LA DANSE EN SOLO

### 1. LES ÉLÈVES

#### Exigences préalables :

Il convient que les élèves soient informés et acceptent les conditions d'hygiène et de règles sanitaires préconisées par leur professeur / structure.

En cas de prise de renseignement téléphonique, s'informer du statut covid-19 de l'élève :

- Avez-vous été contaminé(e) par le covid-19 ?
- Avez-vous un ou plusieurs symptômes faisant évoquer la maladie ?
- Avez-vous été en contact sans protection avec une personne positive au covid-19 ?

Si l'élève a été contaminé, il faudra respecter un délai d'un mois après la fin des signes cliniques avant qu'il puisse réintégrer son cours.

Vous pourrez envoyer un document informatif (*Annexe 1*) par mail aux élèves lors de la reprise des cours ainsi qu'aux contact téléphoniques. Les élèves pourront également télécharger les documents sur le site internet de l'école et/ou de la FFDanse. Ce document informatif pourra aussi apparaître sur un pop-up ou une page informative à la rubrique « Actualités » du site internet de l'école.

Une décharge de responsabilité (*Annexe 2*) pourra également être demandée aux élèves avec les précautions d'usage et remise le jour de l'inscription ou de la reprise des cours.

Les deux documents en annexes 1 et 2 ne sont pas obligatoires, à vous d'en faire l'usage que vous estimez approprié.

Les élèves devront respecter le cadre légal des règles de déconfinement et s'abstenir de venir s'ils ont été en contact sans protection avec un patient atteint du covid-19.

Il pourra être discuté de déconseiller la reprise d'activité aux personnes les plus fragiles notamment atteintes de pathologies à risque de forme grave d'infection par le coronavirus.

#### A l'arrivée pour le cours :

Les élèves doivent respecter d'une distance minimale d'un mètre entre eux, même s'ils discutent et socialisent.

Ils doivent aussi amener le moins d'effets personnels en cours

Les élèves seront engagés à être ponctuels sur leurs heures de cours.

Ils devront également venir avec leurs stylos personnels pour les règlements et la prise de note.

## A RETENIR

Laver systématiquement les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique.

Diviser la zone de pratique en espaces de 4m<sup>2</sup> minimum (2m x 2m).

Placer un élève maximum par zone de 4m<sup>2</sup>.

Limiter le nombre à 10 personnes maximum par cours, enseignant compris.

## 2. L'ÉQUIPE

L'information des salariés est essentielle pour assurer la bonne compréhension des consignes à appliquer et à faire appliquer.

### L'accueil :

Port de masques recommandé mais non obligatoire (car activité extérieure).

Mise à disposition de gel hydroalcoolique.

Respect d'une distance d'1 mètre minimum avec les élèves lors de l'accueil.

Port de gants pour la manipulation des espèces ou des documents des élèves (bulletin d'inscription par exemple).

Pas de prêt de stylo aux élèves.

### Les enseignants :

Port du masque recommandé mais non obligatoire (car activité extérieure).

Mise à disposition de gel hydroalcoolique.

Respect des mesures de distanciation sociale 1,5 à 2 mètres.

Eviter le contact physique avec les élèves donc privilégier un support pédagogique vidéo pour montrer et illustrer l'action en couple et donner des explications (ordinateur ou écran plat et vidéos en couple préparées à l'avance).

Pour les structures ayant des salariés : penser à noter les mesures de protection du personnel dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

*Document établi en date du 29 avril 2020 et tenant compte des données actuelles de la science.  
Il pourra être complété et/ou modifié en fonction des directives des tutelles et de l'accessibilité pour les élèves et les enseignants aux tests sérologiques.*

## ANNEXE 1

### DOCUMENT INFORMATIF ÉLÈVE

Chers élèves, nous allons enfin pouvoir nous retrouver pour partager à nouveau notre passion.

Toutefois la crise sanitaire que nous avons traversée n'est pas totalement terminée et pour garantir le maximum de sécurité à tous et toutes, nous allons devoir mettre en place un certain nombre de règles et recommandations que nous vous demanderons bien sûr de respecter au maximum :

- Tout d'abord, si vous avez présenté ou présentez des signes d'infection par le SARS-CoV-2 (fièvre > 38°, frissons, sueur inhabituelle au repos, courbatures, diminution de l'odorat et ou du goût, maux de gorge, diarrhée, fatigue inhabituelle, manque de souffle ou difficulté respiratoire au moindre effort, manifestations cutanées inhabituelles comme des engelures) ou si vous avez été en contact avec un sujet ayant présenté ces signes, nous vous demanderont de ne pas venir en cours et de nous prévenir. Vous devrez alors attendre 1 mois après la disparition de ces signes cliniques avant de pouvoir réintégrer votre cours. Nous vous demandons également d'en avvertir votre professeur / école de danse.
- Merci de bien respecter l'heure de vos cours.
- N'amenez avec vous que le strict minimum pour votre cours.
- Respectez une distance d'au moins 1 mètre avec les autres élèves lors des temps d'attente, ne pas vous embrasser ou vous serrer la main.
- Port d'un masque de protection individuel recommandé : nous vous demandons de vous procurer votre propre masque car les difficultés d'approvisionnement actuelles ne permettent pas de vous en fournir un.
- Désinfection des mains par lavage rigoureux (30 secondes) à l'eau et au savon ou avec du gel hydroalcoolique (mis à disposition par votre école).
- Reportez votre inscription / la reprise de vos cours de danse si vous êtes une personne fragile ou si vous avez été en contact récemment et sans protection avec une personne infectée par le covid-19.

## ANNEXE 2

### DÉCHARGE DE RESPONSABILITE (non obligatoire)

J'ai bien compris que la pandémie actuelle de coronavirus covid-19 impose à la population des risques accrus de contracter une maladie potentiellement grave et que toute sortie de mon domicile est un facteur aggravant.

J'ai été bien informé des mesures de prévention qui sont mises en place pour les cours qui me sont proposés mais aussi que le risque n'est pas totalement contrôlable.

Je certifie respecter les recommandations qui me sont données quant à ma mise en auto-quarantaine si je venais à présenter des signes d'infection par le covid-19 afin de ne pas mettre en danger les autres élèves.

J'accepte donc de venir à mes cours de danse, en respectant toutes les consignes de sécurité et de distanciation sociale car nous estimons mon professeur et moi que toutes les précautions ont été prises afin de diminuer au maximum le risque de contamination, et en aucun cas je ne pourrais tenir mon professeur / l'école de danse ..... pour responsable d'une quelconque contamination.

Mention manuscrite : « Lu et approuvé »

Le

Signature